

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
1^{er} février 2018
n° 4 / 7761^e
pages 161 à 232



CHRONIQUE / Travail

La procédure d'amende administrative en droit du travail:
entre principe d'indépendance et priorité du judiciaire
> Alain Coeuret

177

ÉDITORIAL

161 Un nouveau statut pour l'entreprise ?, *Didier Guével*

IN MEMORIAM

174 Vincent Brémont (1967-2018), *Florence Bellivier et Pascal Beauvais*

POINT DE VUE

175 La condamnation d'une pratique judiciaire répandue: le constat par le juge de la compensation des condamnations réciproques des parties au procès, *Lionel Andreu*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

184 **Chronique:** Les conventions de partenariat dans les réseaux de santé: un modèle à développer?, *Anne-Sophie Ginon*

Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:

190 Chambre sociale, *Fanélie Ducloz, Françoise Salomon et Nathalie Sabotier*

196 Chambre criminelle, *Benoît Laurent, Gildas Barbier, Élisabeth Pichon, Lionel Ascensi et Géraldine Guého*

208 **Panorama:** Droit de la presse, *Emmanuel Dreyer*

218 **Notes:** Le voile dans l'entreprise et les clauses de neutralité: les enseignements de la CJUE « traduits » en droit interne par la Cour de cassation, *note sous Soc. 22 nov. 2017, Jean Mouly*

223 Absence de passerelle officielle vers l'habilitation familiale en cas de requête aux fins de mesure judiciaire, *note sous Civ. 1^{re}, 20 déc. 2017, David Noguéro*

228 Clarification relative au point de départ du délai de prescription de l'action des avocats en paiement de leurs honoraires, *note sous Civ. 2^e, 26 oct. 2017, Octavie Laroque*

ENTRETIEN

232 Loïc Cadet - Sur l'open data des décisions de justice

DAJLOZ

Version numérique incluse*



321804



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Février 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

161

Un nouveau statut
pour l'entreprise ?



ACTUALITÉS

164

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Responsabilité bancaire (virement):
erreur dans l'identifiant unique,
Com. 24 janv. 2018

Consommation

Prix de revente imposé: détermination
par une centrale d'achat, *Crim. 16 janv. 2018*

Commande par internet (rétractation):
notion de bien personnalisé et portée
de la sanction, *Civ. 1^{er}, 17 janv. 2018*

Entreprise en difficulté

Continuation du bail (administrateur):
faculté de résiliation à tout moment,
Com. 24 janv. 2018

Admission des créances (décision): recours
du débiteur après reprise de l'instance,
Com. 24 janv. 2018

Clause de réserve de propriété:
portée de la revendication du prix de revente,
Com. 24 janv. 2018

Liquidation judiciaire (transaction):
droit propre du débiteur à former un recours,
Com. 24 janv. 2018

Juge-commissaire (ordonnance):
recours formé par un mandataire de justice,
Com. 24 janv. 2018

Voie de recours (procédure d'appel):
recevabilité des pièces, *Com. 24 janv. 2018*

Fiscalité

Visite domiciliaire: saisie de supports
informatiques, *Com. 17 janv. 2018*

Visite domiciliaire (contribution indirecte):
représentant légal de la personne morale, *Crim. 17 janv. 2018*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (réhabilitation): obligation
de délivrance du bailleur, *Civ. 3^e, 18 janv. 2018*

Bail commercial (action en indemnité
d'occupation): point de départ
de la prescription, *Civ. 3^e, 18 janv. 2018*

Propriété intellectuelle

Marque (contrefaçon): exportation
vers la Chine, *Com. 17 janv. 2018*

168

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Inscription de faux (prescription):
application de la loi du 17 juin 2008,
Civ. 1^{er}, 10 janv. 2018

Infertilité due au Distilbène (prescription):
caractérisation de la consolidation,
Civ. 1^{er}, 17 janv. 2018

Cession de droit litigieux (droit de retrait):
exclusion des cessions à titre gratuit,
Civ. 1^{er}, 17 janv. 2018

170

DROIT IMMOBILIER

Bail

SAFER (décision de rétrocession):
motivation à l'égard du candidat évincé,
Civ. 3^e, 18 janv. 2018

Construction-Urbanisme

Construction sans permis (zone inondable):
démolition sans contrôle de proportionnalité,
Crim. 16 janv. 2018

Copropriété

Division d'un lot de copropriété:
effet sur un syndicat de copropriétaires,
Civ. 3^e, 18 janv. 2018

171

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Respect de la vie privée (dopage
des sportifs): conformité de l'obligation
de localisation, *CEDH 18 janv. 2018*

172

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Traitement automatisé de données: éléments
du délit d'accès frauduleux, *Crim. 16 janv. 2018*

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (mineur):
âge minimal dans l'État membre d'exécution,
CJUE 23 janv. 2018

172

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Compétence administrative: emprise irrégulière
d'une commune, *Civ. 3^e, 18 janv. 2018*

173

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

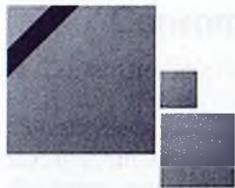
Droit du travail

Clause de non-concurrence (contrepartie):
indifférence des circonstances de la rupture,
Soc. 18 janv. 2018

Journaliste (pigiste): nature et requalification
du contrat de travail, *Soc. 18 janv. 2018*

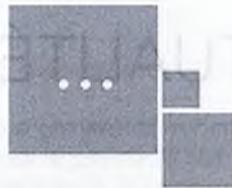
Activités d'adultes-relais: fin du contrat
à durée déterminée, *Soc. 18 janv. 2018*

Accueil familial: statut du remplaçant
de l'accueillant familial, *Soc. 18 janv. 2018*



IN MEMORIAM

- 174 Vincent Brémont (1967-2018)
par Florence Bellivier
et Pascal Beauvais



POINT DE VUE

- 175 La condamnation d'une pratique judiciaire répandue :
le constat par le juge de la compensation
des condamnations réciproques des parties au procès
par Lionel Andreu



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

- 177 La procédure d'amende administrative en droit
du travail : entre principe d'indépendance
et priorité du judiciaire
par Alain Coeuret

- 184 Les conventions de partenariat dans les réseaux
de santé : un modèle à développer ?
par Anne-Sophie Ginon

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

- 190 Chambre sociale
par Fanélie Ducloz, Françoise Salomon
et Nathalie Sabotier

- 196 Chambre criminelle
par Benoît Laurent, Gildas Barbier,
Élisabeth Pichon, Lionel Ascensi
et Géraldine Guého

PANORAMA

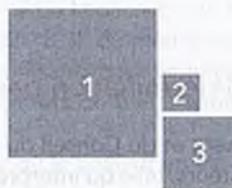
- 208 Droit de la presse
janvier 2017 - décembre 2017
par Emmanuel Dreyer

NOTES

- 218 Le voile dans l'entreprise et les clauses de neutralité :
les enseignements de la CJUE « traduits »
en droit interne par la Cour de cassation,
note sous Soc. 22 nov. 2017
par Jean Mouly

- 223 Absence de passerelle officielle vers l'habilitation
familiale en cas de requête aux fins
de mesure judiciaire, *note sous Civ. 1^{re}, 20 déc. 2017*
par David Noguéro

- 228 Clarification relative au point de départ du délai
de prescription de l'action des avocats en paiement
de leurs honoraires, *note sous Civ. 2^e, 26 oct. 2017*
par Octavie Laroque



ENTRETIEN

- 232 Loïc Cadiet
Sur l'open data des décisions de justice

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr